

## Présentation

Cet ouvrage est le fruit de la journée d'étude *Norme et diversité linguistique : la gestion normative dans des contextes pluricentriques. Francophonie et catalanophonie*, qui s'est tenue à Paris le 9 décembre 2019, organisée par le Centre d'études catalanes de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université et la Section philologique de l'Institut d'Estudis Catalans.

La gestion normative contemporaine est l'un des points d'attention privilégiés pour la planification de corpus, l'un des deux centres d'action proposés par Heinz Kloss pour la segmentation de la planification linguistique.

La linguistique traditionnelle, où la prescription a trouvé une place particulièrement confortable, a ouvert la porte à de nouveaux paradigmes abordant la relation norme-variation à partir d'approches descriptives (structuralisme et générativisme) et d'adéquation communicationnelle (socio-pragmatique). La nouvelle dimension prenant en compte la structure de la variation présente sans aucun doute un lien évident avec les nouvelles orientations émanant des académies. Ces institutions se débattent maintenant entre la perpétuation d'une tradition de rigidité normative et l'adoption d'un nouveau regard sur le fait linguistique résultant des nouvelles approches théorico-méthodologiques.

L'une des conséquences de la mondialisation homogénéisatrice a été l'émergence d'attitudes individuelles et collectives revendiquant le maintien des identités menacées. Ces attitudes, dans le domaine de l'établissement de la variété référentielle (standard), ont entraîné une demande croissante de modèles de démarcation, émanant souvent d'entités politiques et administratives désireuses de montrer leur spécificité dans le cadre de la communauté linguistique.

Les contributions ici réunies confrontent la dynamique normative de deux langues présentant des profils sociolinguistiques différents : le français est une langue totalement représentative de la dynamique de communication actuelle, et

il dispose d'une communauté linguistique discontinue et de grande envergure ; le catalan, langue dont la dynamique de communication est déficiente (avec une gradation territoriale quant à la subordination linguistique), dispose d'une communauté linguistique plus compacte et plus réduite, bien que des processus d'individualisation soient toujours en vigueur.

Dans « Plurilinguisme réglementaire : concepts, réalités et défis », Georges Lüdi (Université de Bâle) étudie d'abord l'émergence des langues dites « nationales », le multilinguisme réglementaire de la Suisse, puis les pratiques pluricentriques du français, pour proposer ensuite une approche plus sociocognitive des langues. L'auteur en conclut : « Considérer le plurilinguisme et le parler plurilingue comme la caractéristique de la majorité des êtres humains va porter à conséquences pour le concept de "grammaire", voire, dans notre contexte, de "norme" ». Dans « Géographie des tendances centripètes et centrifuges du français en francophonie : le cas des oppositions phonologiques /a/~/ɑ/ et /ɛ/~/œ/ », Mathieu Avanzi (Sorbonne Université) s'interroge, parmi d'autres questionnements, sur les rapports qu'entretiennent les normes endogènes locales avec la norme exogène supra-locale qu'est le français de référence hexagonal, à travers l'examen de deux oppositions phonologiques considérées depuis quelques décennies comme instables, à savoir les paires /a/~/ɑ/ et /ɛ/~/œ/. Dans « Comunicació vs. demarcació. La modelització de la varietat formal de la llengua catalana », Miquel Àngel Pradilla (Universitat Rovira i Virgili et Institut d'Estudis Catalans) propose une catégorisation de la variation linguistique ; traite du débat autour de l'établissement de la norme depuis le modèle de Haugen appliqué à la caractérisation des processus de standardisation ; montre la singularité de ces processus dans le cas des langues subordonnées. L'horizon souhaité est la communauté communicative. Dans la deuxième partie, Maria Josep Cuenca (Universitat de València et Institut d'Estudis Catalans), « La diversitat normativostandarditzadora en català: criteris aplicats i propostes », analyse le traitement de divers aspects normatifs selon les grammaires institutionnelles de l'Institut d'Estudis Catalans (IEC) et de l'Acadèmia Valenciana de la Llengua (AVL), pour déterminer les stratégies respectives de ces institutions quant à la normativisation grammaticale, les principes qu'elles suivent et les problèmes et défis qu'elles engendrent. L'article d'André Thibault (Sorbonne Université), « La diversité de la normalisation/standardisation : le cas du Québec », est consacré à l'évolution du rapport à la norme au Canada français, et en particulier au Québec. Il montre comment la terminologie a connu au Québec une évolution de son attitude face à la norme, que l'on peut appréhender dans les publications de l'Office québécois de la langue française. D'abord étroitement arrimé à la norme européenne, ce dernier s'est lentement émancipé dans les dernières décennies du xx<sup>e</sup> siècle : d'abord à travers les formes féminisées, puis ensuite par le biais des

équivalents francisés des anglicismes lexématiques, et enfin par le respect des usages endogènes majoritaires dans l'usage soigné.

Le volume se clôt sur l'ensemble des interventions de la table ronde « Description *vs.* prescription : un débat sur l'établissement normatif des langues au XXI<sup>e</sup> siècle », avec la participation de spécialistes francophones et catalanophones de différentes universités : Danielle Candel (CNRS, HTL (UMR 7597) - Université de Paris), Joan-Rafael Ramos (Universitat de València), Christian Lagarde (Université de Perpignan), Gemma Rigau (Universitat Autònoma de Barcelona et Institut d'Estudis Catalans) et Georg Kremnitz (Université de Vienne et Institut d'Estudis Catalans).

M. TERESA CABRÉ  
Présidente de la Section philologique  
de l'Institut d'Estudis Catalans

MÒNICA GÜELL  
Directrice du Centre d'études catalanes  
de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université